

Signature de convention collective entre la Ville et ses employés cols bleus

SAINT-CONSTANT, le 11 octobre 2017 – C'est aujourd'hui que la Ville de Saint-Constant et ses employés manuels affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) section locale 2566 ont procédé à la signature de leur convention collective.

Le nouveau contrat de travail couvre une période de cinq ans, soit du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2021. Il prévoit notamment des augmentations salariales de 1,75 % de 2017 à 2020 et de 2 % pour l'année 2021 ainsi que l'ajout de postes réguliers. De plus, afin d'optimiser la gestion des appels d'urgence, des employés cols bleus pourront participer au tour de garde sur une base volontaire.

Dans le but de favoriser l'activité physique de ses employés et en lien avec la Politique sur les saines habitudes de vies de la Ville, celle-ci mettra à leur disposition une « banque santé » qui prévoit le remboursement d'une partie des frais d'inscription annuelle dans un centre de conditionnement physique de la MRC du Roussillon.

Pour la directrice générale de Saint-Constant, Nancy Trottier : « Toutes les discussions se sont déroulées dans le respect mutuel et dans un climat cordial. La Ville remercie ses employés et la partie syndicale pour avoir fait preuve de bonne foi et pour leur engagement, ce qui a contribué aux bonnes relations dans ce dossier. »



1^{ere} rangée de gauche à droite : Julie Labossière, chef de la division des ressources humaines, Jean-Claude Boyer, maire, Line Larocque, présidente du syndicat, Stéphane Lemaître, délégué négociation, Nancy Trottier, directrice générale.

2^e rangée de gauche à droite : Jennie Dupuis-Denis, chef de la division des travaux publics, René Savard, vice-président des cols bleus, Carole Bouchard, conseillère syndicale SCFP, Me Rhéaume Perreault, représentant de l'employeur.

-30-

Source : Service des communications
Ville de Saint-Constant
450 638-2010, poste 7460
communication@ville.saint-constant.qc.ca